

Damoclès

REVUE DE L'INSTITUT
DES DROITS DE L'HOMME
DE LYON

Défense de l'Europe
ou
défense européenne ?



Actes du colloque

Défense de l'Europe ou défense européenne ?

Le jeu de la France et la place des opinions dans le débat

Ce recueil rassemble l'intégralité des interventions et des débats du colloque qui s'est tenu les 20 & 21 janvier 1989 à Lyon.

Ce colloque a pu se tenir dans d'aussi bonnes conditions grâce au soutien de plusieurs organismes que nous tenons ici à remercier.

Il s'agit de :

- la *Fondation pour les Etudes de Défense Nationale* qui nous a accordé son soutien financier ;
 - la fondation californienne, *Ploughshares Fund* qui soutient les initiatives du *CDRPC* depuis deux ans ;
 - l'*Université Catholique de Lyon* qui a accueilli le colloque dans ses locaux ;
 - les membres du *Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté* qui nous ont beaucoup aidé dans la préparation et l'organisation ;
- et, bien sur, les 150 personnes qui par leur participation ont permis la réussite de ce colloque.

Damo clès

BP 1027

69201 LYON Cedex 01

Implications économiques d'une défense européenne

Il faut en préalable rappeler brièvement quelques facteurs qui permettent de penser la question de la défense dans le cadre européen. De plus il ne faut pas oublier qu'il n'existe pas d'économie pure : ce qui suit n'est pas simplement une analyse économique, mais se situe à l'intersection d'une approche économique et d'une approche stratégique. Enfin, on s'est borné ici au cadre français. D'autres points de vue, allemand ou autres, ne seraient pas exactement semblables sur ce sujet.

Quelques chiffres pour situer les rapports de forces

En termes économiques, le PNB de l'Europe des douze est de 3 500 milliards de \$, celui des Etats-Unis de 4 500 milliards de \$ et celui du Japon est de 2 000 milliards de \$. En termes de dépenses militaires, si on reprend les chiffres que Jacques Sapir a publiés dans son livre *Le système militaire soviétique*, en 1984 les dépenses militaires se sont élevées pour l'URSS de 250 à 290 milliards de \$, pour les autres pays du Pacte de Varsovie à 25 milliards de \$, pour les Etats-Unis à 240 milliards de \$, pour l'Europe des Douze à 90 milliards de \$.

Compte tenu des difficultés d'appréciation du montant exact des dépenses militaires de l'URSS, il y a globalement un équilibre entre les deux blocs. Quant à l'Europe, ses dépenses représentent l'équivalent du tiers ou du quart de celles des Etats-Unis, suivant la manière dont on compte.

Quant à l'effort de défense des pays européens, les situations sont relativement tran-

chées : La Grande-Bretagne est le pays qui dépense le plus en proportion du PIB mais ceci est lié à la relative faiblesse du PIB du Royaume-Uni par rapport à la RFA ou la France. Le Luxembourg et l'Irlande dépensent un peu plus de 1 % de leur PIB pour la défense et les autres pays, mis à part la France et le Royaume-Uni, dépensent à peu près 3 %. Concernant les trois pays qui nous intéressent cela donne : Allemagne fédérale : 3,1 %, France : 4 % et Royaume-Uni : 5,2 % du PIB. Il faut garder ces chiffres en tête pour la suite de l'analyse.

On peut alors essayer de montrer d'une part, quels sont les facteurs qui poussent à une européanisation de la défense et, d'autre part, quelles sont les difficultés pour définir cet horizon européen. Il y a principalement deux grands facteurs qui se recoupent, mais qu'il faut distinguer pour la clarté de l'exposé. Il s'agit, d'une part du poids croissant de la recherche-développement (RD) dans la fabrication des armements et, d'autre part, ce qu'on appelle la dérive du prix des armements.

I - LES FACTEURS DE L'EUROPÉANISATION

Le poids de la recherche-développement

Au niveau mondial, en 1988, la RD militaire représente 100 milliards de \$, 1,5 million de chercheurs soit le quart de toute la recherche. On assiste à une sophistication croissante des systèmes d'armes, ce qui accroît le poids de cette RD.

Jean-Paul Hébert
économiste
auteur de
Les ventes
d'armes
(Syros)

A l'heure actuelle un système d'armes représente couramment 10 ans de développement. Par exemple pour le missile Exocet, qui a une certaine notoriété dans l'opinion française, les études ont été commencées en 1968. Les premières maquettes ont été tirées en 1976, soit 8 ans plus tard. Et il a acquis sa renommée seulement en 1982 au moment de la guerre des Malouines. A l'heure actuelle on est en train de préparer son successeur pour 1995.

On pourrait prendre des exemples tout à fait comparables avec d'autres armes. Il y a un temps de recherche très important qui mobilise un grand nombre de chercheurs qualifiés pour un temps relativement bref pendant lequel ce système d'armes est opérationnel. Et déjà, pendant ce temps, les études pour un système ultérieur sont en cours.

Comment se situent les pays européens dans ce domaine ? Là encore on retrouve deux situations : d'un côté la France et l'Angleterre qui consacrent *grosso-modo* un quart de leurs moyens à la RD militaire, qu'elle soit financée par le budget de l'Etat ou directement par les entreprises. Cette proportion est un peu plus faible que celle des Etats-Unis. Et d'autre part, on a l'Allemagne qui a consacré en 1988 1 milliard de \$ pour la RD militaire sur un total de 17 milliards consacrés à la recherche, soit 5 % environ de l'effort total. Si on inclut le Japon dans nos comparaisons, la proportion de RD militaire dans la recherche est encore beaucoup plus faible.

En France, il y a concomitance entre une RD militaire importante et, peut-on dire, efficace du point de vue de ce qu'elle produit, et une RD civile dont beaucoup d'observateurs soulignent l'insuffisance.

Sur la base d'un temps plein, en France il y a 44 000 chercheurs dans l'industrie. Pas plus de 2 000 entreprises françaises emploient plus d'un chercheur. En RFA on en trouve deux fois plus, soit 94 000 chercheurs. Au Japon il y a 145 000 chercheurs. Il y a donc en France une faiblesse du financement de la RD par les entreprises.

De plus cette recherche est très concentrée dans quelques secteurs (électronique et aéronautique en particulier) qui reçoivent 75 % des crédits de RD quelle qu'en soit la source alors que ces secteurs ne représentent qu'un tiers de la valeur ajoutée totale de l'industrie. Ce qui pose des problèmes sur lesquels on reviendra en conclusion.

Parallèlement la RD militaire, pour les raisons que j'ai indiquées plus haut, a un coût qui s'accroît. En 1988, la RD militaire financée par le budget de l'Etat est de 30 milliards de

francs et la RD civile de 56,5 milliards de F. On observe ces dernières années que le coût de développement et d'industrialisation des systèmes d'armes s'est encore accéléré.

Si on prend les programmes d'avions de combat : les études et l'industrialisation coûtent à peu près le prix de 100 appareils, ce qu'on appelle 100 prix unitaires en vol. Pour les Mirage IV les études ont coûté, au total, 40 % du programme pour la raison que c'était un bombardier stratégique fabriqué en nombre restreint d'exemplaires. Mais si on regarde les chiffres actuellement prévus pour le programme des missiles S-4, c'est à dire les missiles qui doivent remplacer ceux du Plateau d'Albion, le poids des études représentera en gros 80 % de la dépense. 20 milliards de F. seront consacrés aux études et à l'industrialisation et 3,6 à la fabrication.

On est devant un phénomène d'alourdissement de la RD et ce, d'autant plus, que se précisent ce qu'on appelle les technologies émergentes qui concernent l'optronique, les munitions guidées avec précision, les nouveaux modes de gestion du champ de bataille, la 3ème dimension, la furtivité des appareils, c'est à dire leur discrétion face à la détection radar, la guerre électronique, les leures électroniques, les contre-mesures, les contre-contre-mesures électroniques...

D'où l'idée économique : est-ce qu'il ne serait pas judicieux, sur le plan européen, de partager ces dépenses qui sont comme les frais fixes de la défense ? Idée qui est suggérée avec de plus en plus de force et d'insistance par l'UEO dont Ben Cramer a parlé précédemment et par divers hommes politiques et stratèges.

Il faut également se poser la question de l'équilibre entre la RD militaire et la RD civile. Non pas pour en arriver à la conclusion qu'il y a "trop" de RD militaire, mais pour se demander du point de vue de la défense, stratégiquement parlant, quel est l'équilibre possible, souhaitable ou nécessaire entre ces deux composantes ?

La dérive des prix

Le deuxième grand facteur qui pousse à s'interroger sur une dimension européenne pour la défense est la dérive des prix des armements. Il faut d'abord écarter les fausses interprétations.

Ce n'est pas le phénomène de surfacturation abusive. Il y a eu aux Etats-Unis des affaires retentissantes où des fournisseurs vendaient au Pentagone, par exemple, 435 \$ des marteaux qui en coûtaient 15 dans le commerce. En France, à supposer qu'ils

existent, ces phénomènes de surfacturation sont vraisemblablement limités et n'expliquent pas la dérive économique.

Cette dérive n'est pas non plus ce qu'on appelle parfois une inflation militaire. Cela supposerait qu'il y ait, par essence, une croissance des prix plus rapide dans le domaine militaire que dans le domaine civil. Or si on prend l'ensemble des dépenses qui sont faites pour la défense, les timbres-postes, les fourchettes, les couvertures..., n'augmentent pas plus vite dans le secteur militaire que dans le secteur civil. Le terme d'inflation militaire est donc trompeur.

Par dérive des prix il faut entendre la dérive des prix des systèmes d'armement. Elle peut se réaliser de trois manières :

- Il peut y avoir d'abord une dérive des devis avec une augmentation des prix par rapport aux prévisions. C'est la cas, par exemple, du porte-avions nucléaire dont on a prévu dans un premier temps qu'il pourrait coûter un petit peu moins de 7 milliards de F. l'unité. A l'heure actuelle on prévoit qu'il coûtera 14 milliards... Il y a eu un doublement dans l'estimation.

- La deuxième dérive se situe en cours de fabrication quand sur un type de matériel donné il y a une augmentation des prix de revient.

- On s'intéressera plus à la troisième dérive, car c'est elle qui a le plus de conséquences : c'est la dérive génétique ou la dérive générationnelle. Elle se produit lorsque l'on passe d'une génération de matériel à une autre génération, quand on remplace le Mirage III par le Mirage F1 ou le Mirage 2000 par exemple. Cette dérive est la plus importante. Elle ne naît pas d'une tentative de manipuler les étiquettes, mais s'explique plus profondément dans le fait que les systèmes d'armes sont de plus en plus sophistiqués, incorporent des progrès techniques extrêmement importants. Quand on change de génération on a un produit avec un ensemble de caractéristiques profondément modifiées par rapport au système précédent. D'où un alourdissement des coûts.

Dans *Les ventes d'armes* (1), j'ai donné un certain nombre de chiffres. On se bornera ici, simplement au problème du Rafale parce que c'est un de ceux qui pose le plus de difficultés d'analyse et qui aura sans doute le plus de conséquences pour l'avenir. En francs constants de 1986, le programme des Mirage III a coûté un petit peu moins de 5 milliards de F., celui des Mirage F1 autour de 23 milliards et 89 milliards pour le Mirage 2000.

En francs constants (pour enlever l'influence de l'inflation) on trouve une dérive

annuelle qui varie entre 13 et 17 % suivant le mode de calcul choisi. En effet on peut calculer la dérive sur le coût total du programme ou sur le coût unitaire puisque le nombre d'appareils n'est pas le même dans chacun des programmes.

Pour le nouvel avion de combat, le Rafale, il y a tout lieu d'être inquiet. Déjà les estimations officielles ont varié puisque le tout premier chiffre qui avait été avancé était de 175 milliards de F (2). Le chiffre inscrit dans les documents de la loi de programmation militaire de 1987 à 1991 était seulement de 142 milliards et les chiffres officiels plus récemment annoncés ces derniers mois sont de 117 milliards, pour un programme qui prévoit la construction de 250 avions pour l'armée de l'air et 86 pour la marine (malgré les désaccords qui subsistent dans ce dernier cas).

La dérive des prix prévue, encore une fois hors inflation, serait à peine supérieure à 2 % l'an à l'horizon 1996. On peut se poser la question de savoir comment on arrivera à passer à une dérive de 2 % alors que jusqu'à présent presque tous les programmes d'avions de combat ont connu une dérive supérieure à 12 %.

Ce n'est pas impossible théoriquement : en effet, les circonstances économiques ont changé. Les programmes précédents se sont pour la plupart faits dans les périodes où la croissance économique était plus rapide.

A l'heure actuelle, tout le monde a parfaitement intégré que cette croissance était moins rapide. Peut-être est-ce que cela peut *naturellement* tendre à contenir cette dérive. De plus, l'action de la DGA est très certainement plus axée sur la maîtrise des coûts qu'elle ne l'était il y a 20 ans parce que les analyses sont mieux connues et que l'on a plus conscience du phénomène...

Il n'est donc pas inéluctable que la dérive pour le programme Rafale soit identique au programme précédent. Néanmoins, sans noircir le tableau, on peut craindre que la dérive ne soit plus proche des 7 % par an, qui est un chiffre intermédiaire entre les deux grandeurs citées auparavant. Cela signifie que le programme Rafale nous coûtera dans cette version "optimiste", 250 milliards de F.

On ose à peine dire ce chiffre parce qu'il représente une charge extrêmement importante. On peut bien sûr discuter sur les évaluations, mais cela montre à quoi on aboutira si la dérive des prix n'est pas maîtrisée.

Si je me suis un peu attardé sur la dérive des prix dans le cas du nouvel avion de combat, c'est qu'il ne s'agit pas simplement d'une

1) Jean-Paul Hébert *Les ventes d'armes* préface d'A. Joxe, coll. Alternatives Economiques, éd. Syros, 1988.
2) Voir Jacques Isnard *Le Monde* du 13 juin 1987.

espèce de question plus ou moins théorique que les économistes se posent parce qu'il faut bien trouver de quoi s'occuper... C'est une question stratégique d'importance concernant l'ensemble des acteurs, politiques, militaires, DGA, opinion publique, parlementaires...

On se trouve devant une dérive des prix pour l'ensemble des programmes d'armement : Rafale, char Leclerc, hélicoptère franco-allemand, missiles, nouvelle génération de sous-marin, etc... Tous les observateurs, à l'heure actuelle, écrivent clairement, même si c'est difficile à dire publiquement, que la loi de programmation ne pourra être respectée. Les derniers rapports parlementaires parus écrivent tous pudiquement, à un endroit ou à un autre que le cadre de la programmation est peut-être surdimensionné : des périphrases pour indiquer que pour des raisons économiques on se trouve dans l'obligation de faire des choix.

Le plus mauvais choix à faire, d'un point de vue économique, consisterait à ne couper aucun programme mais à seulement les différer dans le temps. Cela aboutit à un surcoût économique et il n'est pas non plus certain que d'un point de vue opérationnel cela soit satisfaisant.

L'analyse qui précède ne doit toutefois pas être interprétée de façon unilatérale : la dérive des prix ne concerne pas que les productions françaises. Ce problème se pose également, et peut-être même dans des termes plus graves encore, dans les autres pays européens comme pour le programme "concurrent" du Rafale, l'EFA regroupant la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie. Le Tornado qui est l'avion précédent construit en coopération par Panavia, avait été analysé dans un colloque de l'UEO comme, précisément, un des exemples d'une réussite technique mais d'un échec économique : il était revenu globalement deux fois plus cher à l'arrivée que ce qui avait été prévu au départ. Nos partenaires sont donc devant les mêmes difficultés que nous.

La dérive des prix sur l'ensemble des systèmes majeurs d'armement est de l'ordre de 4 à 5 % par an. Durant la période précédant la crise cela absorbait le rythme de la croissance générale. C'était donc supportable.

Depuis 1973/74, à l'évidence, c'est plus rapide que le rythme global de croissance et cela devient donc insupportable au niveau économique. D'où l'idée d'élargir les marchés, d'allonger les séries et, ce faisant, de profiter de l'effet d'apprentissage qui fait qu'au fur et à mesure le temps nécessaire pour fabriquer le matériel est de moins en moins important, permettant ainsi d'abaisser le prix de revient unitaire.

La dérive des prix venant s'adjoindre au facteur de l'augmentation des coûts de RD, oblige à tendre vers un horizon européen.

II - QUEL HORIZON EUROPÉEN ?

Du point de vue économique, il est relativement agité en particulier depuis 18 mois. Quand on regarde les firmes d'armement et leur devenir, on constate une extrême mobilité et un ensemble de modifications. On est manifestement entré dans une période de nouvelle donne complète dans ce domaine.

Cela s'explique par des facteurs relativement connus, d'une part la fin des "belles années", si l'on peut dire, des exportations d'armements, pour des raisons connues de tous. On peut dire à coup sûr que les exportations françaises en 1990 seront revenues, en francs constants, au niveau de 1976 car ces livraisons en 1990 dépendent des commandes passées les années précédentes... Il y a aussi une réorientation globale des rapports stratégiques, des rapports de forces. On a décrit hier ce qui se modifie à l'Est et à l'Ouest. Cela aussi pèse sur les industries d'armement. En outre, l'approche du marché européen pèse aussi sur les firmes.

Enfin il faut tenir compte de la concurrence accrue des producteurs d'armement, pas seulement de la part des nouveaux producteurs du Tiers-Monde comme le Brésil, la Chine etc... mais aussi des producteurs "classiques". Une concurrence intra-européenne existe avec le Royaume-Uni, mais la RFA, l'Espagne et l'Italie ont eu ces dernières années des performances qui étaient loin d'être négligeables dans le domaine des exportations d'armements. Et puis surtout, il y a la concurrence des Américains, même si leurs exportations n'ont pas la même importance pour leur système de production que dans le cas des pays européens. Mais sur le marché mondial, l'importance de la confrontation est tout à fait réelle.

Tout ceci contribue à rendre le paysage des industries européennes d'armement extrêmement mouvant et à entraîner des modifications considérables :

- Licenciements dans un certain nombre d'entreprises, fermetures... Sans abuser des chiffres, on peut prendre le cas de Thomson-CSF qui est parmi les firmes françaises celle qui a eu la croissance la plus rapide de ces dernières années : elle avait 30 000 emplois en 1987, elle en aura 20 000 en 1991. Et on pourrait également donner des chiffres similaires sur Dassault, l'Aérospatiale, etc...

- Prises de contrôle. On connaît les exemples récents concernant surtout la France :

Luchaire est passé sous le contrôle de Epéda Bertrand Faure ; Turboméca, une firme assez performante qui joue un rôle très important dans la production de moteurs dont le fondateur était appelé le "Dassault du moteur", passe sous le contrôle de Labinal; Souriau, petite firme de connectique, passe sous le contrôle de Framatome ; SAT, filiale SAGEM voit Matra entrer dans son capital... Alors que les situations étaient relativement acquises - on savait qui était filiale de qui, qui faisait quoi - le paysage bouge depuis quelques mois. Un nombre croissant de firmes changent de groupe et ce paysage va encore bouger beaucoup plus dans les deux ans qui viennent.

Ceci est encore plus net au niveau des OPA qui entraînent des changements pas forcément désirés, comme le montrent deux cas d'OPA récentes :

- Valéo, qui fabrique des équipements automobiles, dépose une OPA sur Epéda Bertrand Faure. Quelques jours après, Chargeurs SA, la firme de Jérôme Seydoux, se porte au secours d'Epéda. Cinq jours après, le chevalier blanc en question se révèle un terrible traître et passe un accord avec Valéo pour dépecer Epéda. Qu'à cela ne tienne, le PDG d'Epéda Bertrand Faure qui a des amis, fonde GEFINA avec une filiale du CCF. Du coup les institutionnels qui, auparavant, penchaient pour les attaquants, se disent qu'il vaut mieux changer de camp et l'OPA de Valéo échoue...

- Beaucoup plus importante est l'OPA, au Royaume-Uni, de la GEC (60 milliards de chiffre d'affaire) et de Siemens (200 milliards de CA) sur Plessey (14 milliards de CA) fabricant d'électronique. Là aussi on a droit à de grandioses rebondissements où l'attaquant se retrouve le défenseur...

Il faut également parler de la prise de contrôle en Allemagne de Messerschmidt par Daimler Benz. On aura ainsi le premier groupe industriel allemand qui pèsera quelque chose comme 250 milliards de francs de chiffre d'affaire. Ce groupe, bien sûr, ne fait pas uniquement des fabrications militaires mais il a une branche espace, une branche armement qui rassemble des firmes comme Dormier, Messerschmidt, AEG, MTU... Cet ensemble extrêmement important du point de vue européen change un certain nombre de données pour les toutes prochaines années.

En caricaturant, on peut dire que les firmes françaises, toutes auréolées de leurs succès, se retrouvent en situation de "petites firmes" par rapport à cet ensemble. Thomson et Aérospatiale, conscients de la chose, commencent à rapprocher leurs secteurs électronique de vol. Thomson et British Aerospace

discuteraient d'un rapprochement...

Y-a-t-il une pensée stratégique dans cette mutation du paysage des producteurs d'armement au niveau européen ? Rien n'est moins sûr car les firmes ont des statuts très différents et jouent chacune leur propre jeu industriel. Cette raréfaction de l'oxygène stratégique au niveau européen est inquiétante. Elle l'est encore plus si on examine maintenant l'état de la coopération européenne.

En faisant vite on peut dire qu'elle a eu de belles heures avec les programmes de missiles Hot, Milan, Roland, les hélicoptères Puma, Gazelle, Lynx, les avions Transall, Alpha-Jet, Tornado (même si la France n'y participait pas...), les chasseurs de mines, etc... Mais ces projets ont été pour la plupart lancés à la fin des années 60. Les études et les réalisations se sont déroulées durant les années 70. Ils n'ont pas été vraiment relayés.

Depuis plusieurs années il y a un grand vide en matière de coopération pour les fabrications d'armement. Il y a eu échec du projet d'avion de combat. On peut craindre que l'espèce de bras de fer mené jusqu'au bout entre la France et d'éventuels partenaires comme le consortium de Panavia ne soit une course à la falaise comme l'avait illustré James Dean où le premier qui saute a perdu. Mais si les deux sont aussi entêtés et que personne ne saute, tout le monde a perdu...

Il faut également parler de l'échec du char de combat européen qui illustre à la fois les difficultés de la coopération et les problèmes de dérive des prix. En 1986, Paul Quilès a annoncé le projet d'acquisition de 1400 chars Leclerc au prix de 21 millions de francs l'unité. Les derniers documents parus lors de la discussion budgétaire en novembre 1988 indiquent que pour la somme globale de 45 milliards de F. qui était prévue, il ne pourra être acquis qu'entre 810 et 825 chars. Ce qui représente un prix unitaire d'environ 55 millions de F., soit plus du double des prévisions... Ces échecs sont une question importante au niveau économique et stratégique.

Il y a quand même quelques projets en cours comme le fameux hélicoptère franco-allemand. Mais là aussi se posent des problèmes de définition et de coût. Le prix de revient de cet appareil est devenu tel qu'il obligera à repenser la fonction opérationnelle qu'on pouvait lui attribuer.

Si les réalisations actuelles dans le domaine de la coopération sont limitées, ce n'est pas seulement dû à une mauvaise volonté des décideurs qui ne seraient pas assez européens mais pour un certain nombre de raisons qui entraînent une augmentation des coûts :

- premièrement, il faut plus de temps pour se mettre d'accord, plus de réunions, plus de déplacements, plus de traductions dans les diverses langues, etc... ;

- deuxièmement, la coopération entraîne une certaine lourdeur dans les structures ;

- troisièmement, il y a une difficulté à se mettre d'accord sur les spécifications des matériels, sur les calendriers de mise en place ;

- quatrièmement, se pose la question de la répartition de la charge de la coopération. On discute sur le "juste retour", possible ou pas ;

- et cinquièmement de la responsabilité de la conduite de ces programmes, ce qui pose également le problème du transfert des technologies entre les industries les plus avancées et celles qui le sont moins. Difficultés non négligeables quant aux exportations d'armements puisque les différents pays qui produisent en coopération n'ont pas forcément les mêmes "habitudes", les mêmes alliances, les mêmes amitiés, les mêmes politiques quant aux ventes d'armes et cela peut poser des problèmes...

- Enfin il y a un problème de rapport de forces évident qu'il ne faut pas nier au nom d'un angélisme certes louable mais pas forcément efficace. Est-ce que certains pays européens ne préfèrent pas une domination des Etats-Unis, certes importante mais lointaine, par rapport à une domination moins importante peut-être mais entre pays voisins ? *Le Monde* a titré récemment à propos de la non-vente à la Belgique de certains matériels par la France un article intitulé "La Belgique trop courtisée par les marchands d'armes françaises".

Les différences stratégiques

La France a la stratégie que l'on connaît qui veut qu'un tiers de ses dépenses d'équipement militaire soit consacré au nucléaire. Ce n'est pas le cas à l'évidence pour la RFA ou la Grande-Bretagne qui a, elle aussi, une force nucléaire mais avec des liens différents vis à vis des Etats-Unis. Sa situation insulaire fait que, par exemple, quand son fabricant d'hélicoptères Westland est en difficulté, ce n'est pas une solution européenne qui lui paraît la plus adaptée pour résoudre la situation...

On ne peut pas avoir une politique d'armement indépendante d'une pensée stratégique. Est-ce que la brigade franco-allemande répond à cette question ? C'est à débattre... Toute ces difficultés font que l'horizon européen est mouvant et indistinct. En ce qui concerne l'avenir de la politique française d'armement

dans la perspective européenne, peut-être peut-on conclure sur les éléments suivants :

1°) L'Acte unique européen ouvre un espace qui concerne forcément l'industrie d'armement, même si formellement elle en est exclue. Mais de par l'imbrication du civil et du militaire dans la plupart des firmes de ce secteur, l'Acte unique pèse déjà sur la recomposition des industries au niveau européen.

2°) Une logique de marché pousse à une européanisation de la production d'armement. Mais cette logique a-t-elle une validité dans le cas de ce secteur ? Que deviendront les "petites firmes" françaises, les "doublons" (deux producteurs d'un même matériel) ? Les firmes d'Etat ? Que deviendra la production nucléaire ?

3°) Attention à l'illusion économique : le discours actuel sur la coopération tente de résoudre les difficultés du poids de la RD et de la dérive par une espèce de fuite en avant par la recherche de nouveaux "financiers" pour ces coûts de la défense. Ne faudrait-il pas mieux se saisir de ces difficultés économiques pour abaisser le prix de revient des matériels, pour concevoir autrement le rapport coût/performance ? Bref, pour passer d'un effort sur l'accroissement des quantités et des performances à un effort sur les prix. Ces propos apparemment iconoclastes sont de Jacques Chevallier, délégué général pour l'armement, qui les tenait au mois de mars 1988 dans un colloque à Londres (3). Mettre à profit les progrès technologiques pour diminuer les coûts relatifs va à l'encontre de l'idée que la coopération permettra de rester sur la même courbe d'évolution des matériels puisqu'on sera plus nombreux pour les financer.

4°) Enfin on a parlé plus haut du problème de l'équilibre entre recherche militaire et recherche civile. Cet équilibre est un objectif qui ne peut être sous-estimé du point de vue de la défense. La défense ne se fait pas uniquement avec des moyens militaires ou guerriers. Si un déséquilibre trop important de notre capacité culturelle, scientifique, économique aboutit à un affaiblissement de ce qu'on est censé défendre, de la Nation, même si ce terme serait à préciser, alors ce serait aussi grave pour la défense qu'une menace purement extérieure. Concentrer ses efforts sur les remparts au prix de l'asphyxie de toute vie dans les cours basses et hautes qui sont à l'intérieur serait une tragique erreur stratégique. Il y aurait peut-être encore du monde pour défendre, mais plus rien à défendre. L'équilibre est aussi une nécessité du point de vue de la défense.

3) Colloque du 7, 8 mars 1988 Londres, document UEO.